

# RÉUNION HIVERNALE



Du 1<sup>er</sup> au 3 février 2018  
Moncton, (N.-B.)



L'ASSOCIATION DU  
BARREAU CANADIEN  
Division du Nouveau-Brunswick



Suivez-nous sur Twitter @cbanb\_abcnb  
Participez à la discussion #NBMW



/cbanbabcnb

# Réservations à l'hôtel



Réservez avant le 12 janvier 2018 - Veuillez mentionner que vous êtes un(e) délégué(e) de l'ABC

**Delta Marriott Beauséjour** - 750 rue Main, Moncton, N.-B.

Chambres Delta Standard : 149,00 \$ + TVH

Téléphone : 1-844-496-8551

Réservations en ligne : <http://bit.ly/2AXr5e1>

## Avec tous nos remerciements ...

### Comité organisateur 2018

Justin Robichaud, Président du comité organisateur

L'Hon. Tracey K. DeWare

L'Hon. Denise LeBlanc

Christa Bourque, c.r.

Deloras O'Neill

Anne Hébert

Denise Doiron-Bourgeois

Enrico A. Scichilone

Renée Fontaine

Sylvie Michaud

Talia Profit

Tracy Peters

---

En guise de remerciement pour la participation des conférenciers et des animateurs de FJP, l'ABC-N.-B. versera un don au Fonds pour le Droit de demain.

# Programme social

Veillez indiquer votre présence sur le formulaire d'inscription.

La Réunion hivernale annuelle est considérée comme une excellente occasion pour réseauter tout en profitant d'une grande variété d'activités éducatives, culturelles et sociales. Voici quelques-uns des événements prévus :

## Jeudi 1<sup>er</sup> février 2018

### 15 h 30 Réunion des sections, des conférences et des forums

Un certain nombre de sections, conférences et forums auront des réunions d'affaires qui fourniront l'occasion à leurs membres de se rencontrer, de mettre des idées en commun et de collaborer en vue de l'année à venir. Les détails seront communiqués une fois confirmés.

### 17 h à 19 h Réception d'ouverture

La réception d'ouverture aura lieu à St. James Gate, niveau supérieur (14, rue Church). Dégustez certaines des meilleures spécialités du Nouveau-Brunswick.

Commandité par :

**MCINNES  
COOPER**

## Vendredi 2 février 2018

### 18 h 30 Réception de la présidente

Prenez un verre et dégustez des hors-d'œuvre avec vos collègues dans la Mezzanine au Delta Marriott Beauséjour.

Accès possible avec un billet.

Commandité par :

**COX & PALMER**  
The difference is a great relationship

coxandpalmerlaw.com | @coxandpalmer

### 19 h Dîner de la présidente

Rejoignez-vous à votre hôtesse, la présidente Tina Lagacé-Rivard, pour une soirée spéciale dans la salle de bal au Delta Marriott Beauséjour. Les Troiselles fourniront une superbe toile de fond sonore pendant toute la soirée. Elles ont chanté sur plusieurs des plus grandes scènes de la Francophonie canadienne et internationale et contribuent, depuis près de 20 ans au paysage musical de l'Acadie. Depuis 2013, elles montent sur scène comme TROISELLE, une « thérapie musicale » qu'elles diront, mais surtout un voyage dans l'univers des harmonies vocales tissées serrées. Un répertoire large et varié, des chansons originales et des reprises, du pop au traditionnel, TROISELLE, c'est trois femmes, trois mamans, trois amies... trois voix.

(accompagnées sur scène par les musiciens François Émond et Benoit Picard).

Accès possible avec un billet.

Commandité par :

**STEWART  
MCKELVEY**  
LAWYERS • AVOCATS

### 21 h 30 Fête de fin de soirée

La soirée vous semble-t-elle encore jeune? Alors, restez donc pour la fête de fin de soirée animée par Izabelle Ouellette dans la Mezzanine au Delta Marriott Beauséjour.

Avec plus de 3 000 représentations à son actif, Izabelle Ouellette est une incontournable de la scène musicale du Nouveau-Brunswick depuis plus de 10 ans. En 2012, elle a fini en deuxième position dans l'émission Canada's Got Talent diffusée sur citytv et suivie par plus de 1,4 million de téléspectateurs. Son groupe, Angry Candy, s'est placé dans les 7 premiers sur iTunes. En 2015, Izabelle Ouellette a produit un microalbum en français portant son nom contenant une chanson intitulée « Caméléon » qui est restée en tête de liste de la catégorie pop-rock pendant 4 semaines.

Commandité par :

**FIDELIS**  
law | droit

## RÉUNIONS

Le Jeudi 1<sup>er</sup> février 2018

13 h – 17 h Réunion du comité de gestion des assurances

Delta Marriott Beauséjour (Salle de bal B)

10 h – 15 h Réunion du Conseil de l'ABC-N.-B.

Delta Marriott Beauséjour (Salle de bal AB)

14 h – 18 h Inscription

Delta Marriott Beauséjour

12 h – 17 h Réunion du Conseil du Barreau du N.-B.

Delta Marriott Beauséjour (Salle de bal C)

# APERÇU DU PROGRAMME

Le Vendredi 2 février 2018

7 h 30	<b>PETIT DÉJEUNER</b> (Delta Marriott Beauséjour - Salle de bal AB)	<b>Commanditée par : Actus Law • Droit</b>
9 h 00	<b>Formation professionnelle</b> <b>(EN FRANÇAIS)</b> Modifications proposées au Code criminel relativement aux facultés affaiblies par les drogues et l'alcool Une approche des témoins experts fondée sur la preuve Élargissement des pouvoirs prévu par la <i>Loi sur la gouvernance locale</i> <b>(IS)</b> Aperçu des prestations disponibles en vertu du chapitre B	
10 h 15	<b>PAUSE SANTÉ</b> (Delta Marriott Beauséjour - Mezzanine)	
10 h 30	<b>Formation professionnelle</b> <b>(EN FRANÇAIS)</b> Récents développements dans le domaine du financement par actions au Nouveau-Brunswick Mise en liberté provisoire - <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i> Introduction à la <i>Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux</i> (Canada) <b>(IS)</b> Planification exhaustive et autres considérations pour vos clients	
12 h 00	<b>DÉJEUNER</b> (Delta Marriott Beauséjour - Salle de bal AB) <b>Conférencière invitée :</b> L'Honorable madame la juge Suzanne Côté, Cour suprême du Canada, Ottawa	<b>Commanditée par : Bingham Law • Droit</b>
13 h 30	<b>Formation professionnelle</b> <b>(EN FRANÇAIS)</b> Évaluations psychologiques – une perspective différente Rôles et responsabilités des membres de conseils d'administration Cybersécurité <b>(IS)</b> Règle 22 –un virage culturel possible?	
14 h 45	<b>PAUSE SANTÉ</b> (Delta Marriott Beauséjour - Mezzanine)	
15 h 00	<b>Formation professionnelle</b> <b>(EN FRANÇAIS)</b> Les médias sociaux comme preuve Avis juridiques dans le contexte de prêts commerciaux Faillite et insolvabilité pour le néophyte <b>(IS)</b> Le point de vue de la magistrature	
18 h 30	<b>RÉCEPTION DE LA PRÉSIDENTE</b> (Delta Marriott Beauséjour - Mezzanine)	<b>Commanditée par : Cox &amp; Palmer</b>
19 h 00	<b>DÎNER DE LA PRÉSIDENTE</b> (Delta Marriott Beauséjour - Salle de bal AB)	<b>Commanditée par : Stewart McKelvey</b>

Le Samedi 3 février 2018

7 h 30	<b>PETIT DÉJEUNER ET RÉUNION ANNUELLE</b> (Delta Marriott Beauséjour - Salle de bal AB)	<b>Commanditée par : Forbes Roth Basque</b>
9 h 00	<b>Formation professionnelle</b> <b>(EN FRANÇAIS)</b> Pratiques exemplaires pour le traitement des dossiers comportant des parties non représentés Éléments fondamentaux de la médiation familiale Questions litigieuses en matière de droits de la personne en milieu de travail <b>(IS)</b> Les articles pièges de la Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels	
10 h 15	<b>PAUSE SANTÉ</b> (Delta Marriott Beauséjour - Mezzanine)	
10 h 30	<b>Formation professionnelle</b> <b>(EN FRANÇAIS)</b> La <i>Loi sur les privilèges des constructeurs et fournisseurs des matériaux</i> – les embûches pour les avocats Déménager et payer : problèmes récents causés par le déménagement, la pension alimentaire pour enfants et celle pour conjoint Maîtriser les recours en matière de revendications de droits de la personne <b>(IS)</b> Possibles lacunes des contrats de travail à durée déterminée et faire face aux requêtes en jugement sommaire dans les dossiers de congédiement injustifié	
12 h 00	<b>DÉJEUNER PRÊT À EMPORTER</b>	<b>Commanditée par : Bossé Viola LeBlanc</b>

## SÉANCES DE FORMATION

9 h - 10 h 15

<p><b>EN FRANÇAIS</b> Modifications proposées au Code criminel relativement aux facultés affaiblies par les drogues et l'alcool</p>	<p>Le projet de loi C-46, Loi modifiant le Code criminel (infractions relatives aux moyens de transport) et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. Le projet de loi C-46 traite du cadre législatif visant la conduite avec facultés affaiblies par les drogues et créerait un régime d'interdiction de la conduite avec facultés affaiblies. <b>Présidente</b> : Sylvie Michaud, Forbes Roth Basque, Moncton <b>Conférenciers</b> : James J. Matheson, avocat, Riverview; Pierre Gionet, Bureau du procureur général, Tracadie-Sheila</p>
<p>Une approche des témoins experts fondée sur la preuve</p>	<p>Les juristes doivent pouvoir interroger les témoins experts sur le fonds de leurs rapports et de leur méthode ainsi que sur l'opinion qu'ils expriment. C'est sur cette nécessité fondamentale que portera la séance. <b>Présidente</b> : Renée M. Fontaine, Stewart McKelvey, Moncton <b>Conférencier</b> : Jack M. Blackier, FCA, Cox &amp; Palmer, Saint John</p>
<p>Élargissement des pouvoirs prévu par la <i>Loi sur la gouvernance locale</i></p>	<p>Des juristes se spécialisant en droit municipal présenteront un aperçu de quelques points saillants de la nouvelle loi sur la gouvernance des municipalités qui sera en vigueur en 2018. Ils discuteront, entre autres, de son application et de l'élargissement des pouvoirs prévu par cette loi, et de ce que le tout signifie pour les juristes. <b>Co-président</b> : J. André Daigle, Droit Juris Law, Dieppe &amp; Nick Robichaud, Ville de Moncton, Moncton <b>Conférenciers</b> : J. André Daigle, Droit Juris Law, Dieppe; Nick Robichaud, Ville de Moncton, Moncton; Scott A. Brittain, Ville de Saint John, Saint John</p>
<p><b>(IS)</b> Aperçu des prestations disponibles en vertu du chapitre B</p>	<p>L'objectif de cette séance est d'enrichir vos connaissances sur le chapitre B. Pendant les vingt premières minutes, les participants et participantes rempliront un jeu-questionnaire (questions de type « vrai ou faux ») portant sur la section B. Pendant le reste de la séance, les réponses aux questions seront partagées et discutées. Ceux et celles qui auront répondu correctement à toutes les questions auront droit à un prix. <b>Présidente</b> : Christa A. Bourque, c.r., McInnes Cooper, Moncton <b>Conférenciers</b> : Brenda J. Lutz, c.r., Canty Lutz Delaquis Grant, Saint John; Michel Boudreau, Canty Lutz Delaquis Grant, Saint John</p>

## Pause santé

## SÉANCES DE FORMATION

10 h 30 - 12 h

<p><b>EN FRANÇAIS</b> Récents développements dans le domaine du financement par actions au Nouveau-Brunswick</p>	<p>Élargissez vos connaissances et renforcer votre expertise dans le domaine du droit des valeurs mobilières afin de mieux comprendre les derniers développements au sujet des dispenses relatives à la collecte de capitaux : les dispenses de prospectus les plus fréquemment utilisées (émetteur fermé ; parents, amis et partenaires ; investisseurs qualifiés), la notice d'offre, le financement participatif, les corporations et associations de développement économique communautaires et les nouvelles obligations de dépôt par voie électronique. <b>Président</b> : Brian E. Maude, Commission des services financiers et des services aux consommateurs, Saint John <b>Conférencier</b> : Jason L. Alcorn, Commission des services financiers et des services aux consommateurs, Saint John</p>
<p>Facteurs et jurisprudence pertinents concernant la mise en liberté provisoire par voie judiciaire dans le contexte d'accusations portées en vertu de la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i></p>	<p>Loi concernant le cannabis et modifiant la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois</i>. <b>Président</b> : Pierre Gionet, Bureau du procureur général, Tracadie-Sheila <b>Conférenciers</b> : Hazen L. Brien, avocat, Moncton; Nicole Angers, Service des poursuites pénales du Canada, Moncton</p>
<p>Introduction à la <i>Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux</i> (Canada)</p>	<p>Pendant cette séance, le ministère de la Justice du Canada et Affaires autochtones et du Nord Canada feront un exposé détaillé sur la <i>Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux</i>. Ils mettront en contexte la question des biens immobiliers matrimoniaux dans les communautés des Premières Nations et fourniront d'autres ressources utiles au sujet de la Loi dont pourraient se servir les praticiens privés qui représentent les communautés des Premières Nations ou des particuliers ayant un intérêt dans des biens immobiliers sur une réserve. La séance expliquera les aspects procéduraux et pratiques pour l'accès, depuis les tribunaux, aux droits et aux protections offerts par la Loi. <b>Président</b> : Jeffery Callaghan, McInnes Cooper, Fredericton <b>Conférenciers</b> : Andrew Ouchterlony, Conseiller juridique / Services juridiques d'AINC, ministère de la Justice du Canada, Québec; Dorothy Laplante, Gestionnaire / Département des Affaires autochtones et du Nord Canada, Québec; LA Henry, LLB, Phd, LA Henry Law, Fredericton</p>
<p><b>(IS)</b> Planification exhaustive et autres considérations pour vos clients</p>	<p>Cet exposé sera axé sur les principaux aspects et enjeux de la planification financière pour les Canadiens et les Canadiennes, et sur la façon dont les juristes peuvent amener leurs clients à les envisager afin de les aider à prendre des décisions importantes. Outre les perspectives sur les différentes conséquences fiscales des règlements, les successions d'entreprises, la propriété conjointe, les désignations des bénéficiaires, la rupture du mariage et les familles reconstituées, ainsi que les propriétés de vacances seront abordées. <b>Président</b> : Enrico Scichilone, Actus Law Droit, Moncton <b>Conférencier</b> : Wade J. Hamilton, CFP RRC, Hamilton &amp; Associates, Moncton</p>



## SÉANCES DE FORMATION

13 h 30 - 14 h 45

<p><b>EN FRANÇAIS</b> Évaluations psychologiques – une perspective différente</p>	<p>Forte de 20 années d'expérience à titre de psychologue, Kimberly Wilson, décrira le rôle qu'elle joue en matière d'évaluation d'aptitude à la garde parentale et de la mesure dans laquelle les volontés de l'enfant ont été prises en considération. Elle présentera également son point de vue sur les différences entre les évaluations menées par un psychologue du secteur privé et celles auxquelles se livre le ministère du Développement social (que ce soit dans le cadre d'hôpitaux ou de centres de services sociaux de la province). La conférencière répondra volontiers aux questions de l'auditoire qui permettront de préciser le rôle que jouent les psychologues dans le domaine juridique au Nouveau-Brunswick.</p> <p>La présentation traitera également du rôle que jouent les avocats en matière d'évaluations d'aptitude à la garde; des difficultés que suscite l'intégration, dans les ordonnances de nature juridique, de certaines recommandations d'experts; et des avantages et problèmes que peuvent engendrer, dans le cadre de litiges en matière familiale, les différentes sortes d'évaluation menées par les instances privées et les instances publiques.</p> <p><b>Présidente</b> : Tracy Peters, Droit Tandem, Moncton <b>Conférencières</b> : Kimberly Wilson, Service à la Famille Restigouche, Campbellton; Vanessa Comeau Gerrard, Drois Juris Law, Dieppe</p>
<p>Rôles et responsabilités des membres de conseils d'administration</p>	<p>Cette séance portera sur les rôles et responsabilités des membres de conseils d'administration dans les secteurs à but non lucratif et sans but lucratif. La séance abordera en outre le rôle particulier des juristes lorsqu'ils sont administrateurs.</p> <p><b>Présidente</b> : Maya Hamou, Co-présidente de la section des avocat(e)s du gouvernement de l'ABC – N.-B., Fredericton <b>Conférenciers</b> : Frédéric Duguay, Hansell LLP, Ontario; Professeur Michael Marin, Professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton</p>
<p>Cybersécurité</p>	<p>Cette séance fournira un aperçu de la législation applicable pour aider les juristes à conseiller leurs clients qui recueillent, traitent et divulguent des renseignements personnels. Nous discuterons de ce que les sociétés du N.-B. peuvent faire pour gérer les risques liés à la réglementation et à la cybersécurité.</p> <p><b>Présidente</b> : Carole Chan, McInnes Cooper, Moncton <b>Conférencier</b> : David Fraser, McInnes Cooper, Halifax</p>
<p><b>(IS)</b> Règle 22 – un virage culturel possible?</p>	<p>La nouvelle Règle 22 fait maintenant partie intégrante des outils de litige civil au Nouveau-Brunswick. En quoi le paysage judiciaire a-t-il changé depuis un an? La justice civile est-elle maintenant mieux servie? L'accès à la justice a-t-il été rendu plus facile pour le justiciable? Le virage culturel annoncé est-il réalité ou mirage? Cette session propose un survol des grands changements promis par la nouvelle règle et fait l'inventaire de la jurisprudence.</p> <p><b>Président</b> : Justin Robichaud, Fidelis Law Droit Inc., Moncton <b>Conférenciers</b> : Hon. Juge Larry Landry, Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, Campbellton; Basile Chiasson, c.r., Chiasson &amp; Roy, Bathurst</p>

## Pause santé

## SÉANCES DE FORMATION

15 h - 16 h 30

<p><b>EN FRANÇAIS</b> Les médias sociaux comme preuve</p>	<p>Cette séance offrira un aperçu complet du droit connexe aux médias sociaux comme outils pour les juristes et potentiel champ de mines à aborder avec la plus grande prudence.</p> <p><b>Président</b> : Marc-Antoine Chiasson, McInnes Cooper, Moncton <b>Conférencier</b> : Lucie LaBoissonnière, McInnes Cooper, Moncton; Mathieu Picard, Fidelis Law Droit Inc., Moncton</p>
<p>Avis juridiques dans le contexte de prêts commerciaux</p>	<p>Cet exposé est destiné aux juristes qui doivent préparer ou examiner des avis juridiques dans le contexte de prêts commerciaux. Il fournira un aperçu pratique de l'objet des avis et des qualifications ordinaires, avec un accent tout particulier mis sur des éléments essentiels tels que l'autorisation et la signature nécessaires, l'opposabilité des documents reliés à la transaction et les sûretés.</p> <p><b>Présidente</b> : Denise Doiron-Bourgeois, Ministère de la Justice Canada, Moncton <b>Conférencier</b> : Luc Elsliger, Stewart McKelvey, Moncton</p>
<p>Faillite et insolvabilité pour le néophyte</p>	<p>Diverses procédures en matière d'insolvabilité seront présentées et comparées.</p> <p><b>Président</b> : Edwin G. (Ted) Ehrhardt, c.r., Bingham Law, Moncton <b>Conférenciers</b> : Anthony Richardson, McInnes Cooper, Fredericton; Joshua McElman, Cox &amp; Palmer, Saint John; Robert W. Powell, Powell Associates Ltd., Saint John</p>
<p><b>(IS)</b> Le point de vue de la magistrature</p>	<p>Conseils pratiques pour améliorer vos compétences en représentation et persuader votre public.</p> <p><b>Présidente</b> : Talia C. Profit, Cox &amp; Palmer, Moncton <b>Conférencière</b> : Hon. Juge Tracey K. DeWare, Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, Moncton</p>

## SÉANCES DE FORMATION

9 h - 10 h 15

<p><b>EN FRANÇAIS</b> Pratiques exemplaires pour le traitement des dossiers comportant des parties non représentés</p>	<p>Les plaideurs qui se représentent eux-mêmes sont devenus monnaie courante devant les tribunaux du Nouveau-Brunswick. Cette séance donnera aux participants un nouveau point de vue de la magistrature et des membres en exercice quant aux pratiques exemplaires à suivre pour garantir un résultat positif pour tous. <b>Présidente</b> : Hon. Juge Denise LeBlanc, Cour provinciale du Nouveau-Brunswick, Moncton <b>Conférenciers(ières)</b> : Hon. Juge Marie-Claude Blais, Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, Saint John; Maurice C. Richard, Bureau du procureur général, Moncton</p>
<p>Éléments fondamentaux de la médiation familiale</p>	<p>Un aperçu pratique de la médiation comme outil efficace dans le contexte du règlement de litiges familiaux. Ce programme intéressera les juristes spécialisés en droit de la famille qui envisagent le règlement extrajudiciaire des différends pour leurs clients quelle que soit l'étape du processus de règlement du conflit, ainsi que ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur les éléments fondamentaux de l'établissement d'une entreprise propo-sant de la médiation réussie. <b>Présidente</b> : Christa A. Bourque, c.r., McInnes Cooper, Moncton <b>Conférencière</b> : Dominique M. Harvey, avocate, Fredericton</p>
<p>Questions litigieuses en matière de droits de la personne en milieu de travail</p>	<p>Ce groupe de discussion se penchera sur l'obligation d'accommodement imposée aux employeurs, ainsi que sur des enjeux ou facteurs connexes à la détermination de motifs de discrimination analogues en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés dans le contexte de l'emploi. Les membres du groupe de discussion examineront des motifs de discrimination tels que la santé mentale, les incapacités ou le concept en pleine mou-vance de l'identité sexuelle, et leurs recoupements avec l'obligation d'accommodement applicable selon le droit du travail. <b>Présidente</b> : Gavin Kotze, Bureau du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés, Fredericton <b>Conférenciers</b> : Dominic Caron, Pink Larkin, Fredericton; Joel Michaud, Pink Larkin, Fredericton; Kelly T. VanBuskirk, Lawson Creamer, Saint John</p>
<p><b>(IS)</b> Les articles pièges de la Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels</p>	<p>Une revue des articles de la Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels qui entrent en jeu le plus souvent lors de transactions commerciales. La séance sera plus particulièrement axée sur les articles qui présentent le plus grand risque de commettre des erreurs. La jurisprudence récente du Nouveau-Brunswick et des provinces atlantiques en la matière sera passée en revue. <b>Président</b> : Romain J. F. Viel, McInnes Cooper, Fredericton <b>Conférenciers(ières)</b> : Alanna Waberski, Stewart McKelvey, Saint John; George Cooper, c.r., Cox &amp; Palmer, Moncton</p>

## Pause santé

## SÉANCES DE FORMATION

10 h 30 - 12 h

<p><b>EN FRANÇAIS</b> La Loi sur les privilèges des constructeurs et fournisseurs des matériaux – les embûches pour les avocats pour les avocats.</p>	<p>Un survol de la raison d'être de la Loi, de ses délais et des pièges à éviter. <b>Président</b> : Alexis V. Couture, Stewart McKelvey, Moncton <b>Conférencier</b> : René J. Basque, c.r., Actus Law Droit, Moncton</p>
<p>Déménager et payer : problèmes récents causés par le déménagement, la pension alimentaire pour enfants et celle pour conjoint</p>	<p>Un exposé sera présenté sur le déménagement parental ainsi qu'une mise à jour de la jurisprudence récente en matière de pension alimentaire pour enfants et pour conjoint. <b>Présidente</b> : Tracy Peters, Droit Tandem, Moncton <b>Conférencier</b> : D. A. Rollie Thompson, c.r., Université Dalhousie, Halifax</p>
<p>Maîtriser les recours en matière de revendications de droits de la personne</p>	<p>Cette séance fournira aux juristes un examen des réparations accordées dans la jurisprudence récente du Tribunal canadien des droits de la per-sonne, ainsi que des conseils sur la façon de recouvrer des dommages-intérêts les plus élevés possible au nom de leurs clients dans le contexte de demandes en matière de droits de la personne. <b>Présidente</b> : Candice A. Pollack, Centre national d'innovation AGE-WELL APPTA, Fredericton <b>Conférenciers</b> : Josie Marks, Stewart McKelvey, Moncton; Matthew R. Letson, Lawson Creamer, Saint John; Sarina McKinnon, Commission des droits de la personne, Fredericton; Ryan Adams, Vestcor Services, Fredericton</p>
<p><b>(IS)</b> Possibles lacunes des contrats de travail à durée déterminée et faire face aux requêtes en jugement sommaire dans les dossiers de congédiement injustifié</p>	<p>Envisagez-vous d'avoir recours à des employés engagés en vertu de contrats à durée déterminée? Mieux vaut vous abstenir. C'est ce que laisse à penser l'arrêt rendu par la Cour d'appel de l'Ontario dans l'affaire Howard v. Benson, 2016 ONCA 256 (CanLII). Cette séance portera sur la façon de structurer correctement de véritables arrangements à durée déterminée. Y seront donnés des conseils et des exemples de rédaction de clauses de licenciement exécutoires. Nous donnerons également des conseils et des stratégies pour déposer des requêtes en jugement sommaire dans les dossiers de congédiement injustifié ou pour y répondre. <b>Président</b> : Timothy R. Bell, Stewart McKelvey, Moncton <b>Conférenciers</b> : Enrico Scichilone, Actus Law Droit, Moncton; Ryan Wozniak, Levine Sherkin Boussidan Barristers, Ontario</p>

## Commanditaires



COX & PALMER  
The difference is a great relationship

coxandpalmerlaw.com | @coxandpalmer



MCINNES  
COOPER



*Actus*  
LAW • DROIT

BINGHAM  
LAW • DROIT

● ● ● ●  
Bossé Viola LeBlanc  
AVOCATS / LAWYERS\*

FORBES ROTH BASQUE  
LAWYERS • AVOCATS